



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE L'AUTORISATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SOCIETE VITREENNE D'ABATTAGE JEAN ROZE
ZI des 5 Chemins
56520 GUIDEL

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- **une installation classée relevant du régime d'autorisation : OUI**
 - une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON
 - une installation classée relevant du régime de la déclaration : NON
- arrêté préfectoral d'autorisation du 17/07/2008 délivré à la société alimentaire de Guidel (SAG)
- arrêté préfectoral complémentaire du 08/03/2010 délivré à la société alimentaire de Guidel (SAG)
- arrêté complémentaire du 14/11/2011 délivré à la société alimentaire de Guidel (SAG)

Ancien exploitant : SOCIETE ALIMENTAIRE DE GUIDEL (SAG)

Date effective du changement d'exploitant : 01/07/2021

Déclarant : Monsieur le directeur de la SOCIETE VITREENNE D'ABATTAGE JEAN ROZE

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 17/06/2021

Cette présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.